

# LE CRÉDIT MUTUEL DÉMEMBRE LES ENTREPRISES DE PRESSE

Ce lundi 15 avril 2019, Valérie Noël, directrice des ressources humaines des titres de presse détenus par le Crédit Mutuel, s'est lancée dans un exercice jusqu'à présent interdit : la réunion des délégués syndicaux, issus des neuf titres du groupe EBRA qui « n'existe pas encore formellement » comme l'a annoncé, en préambule de cette première, le président de ce groupe fantôme Philippe Carli.

Réunion informelle, donc, sans fondement juridique ni documents écrits, dans le but d'établir un « dialogue social clair et transparent » a enchaîné Philippe Carli (des propos tenus quelques instants plus tard par Valérie Noël).

Etonnante approche du dialogue social pour une direction qui affiche un « plan fortement souhaité » avec des négociations possibles « sur tout, oui sur tout, à partir du moment où les objectifs de performances sont atteints et qu'on respecte le planning ». Que reste-t-il vraiment à discuter quand c'est l'économie qui prime sur tout un processus de fabrication ?

Pourtant la CGT, comme elle l'a toujours été dans tous les titres, sait être force de proposition sur les projets d'entreprise. Et c'est bien dans ce sens qu'elle participait à cette réunion, amorce de groupes de travail à constituer pour l'évolution de nos structures.

D'autant que des mots forts ont été prononcés. **« Rupture du contrat de travail sous statut presse pour les 500 collègues salariés aujourd'hui du prépresse, du trafic web et ordonnancement print, du centre relation clients et du service SVP. Ebra Services sera la nouvelle société dans laquelle seront recréées « un certain nombre de fonctions dont on a besoin tout en supprimant 150 à 200 postes ». Valérie Noël nous explique que les salariés intéressés par un reclassement pourraient « intégrer un site unique (à Nancy mais rien n'est gravé dans le marbre), ou ailleurs suivant le métier (...) 1/3 pouvant bénéficier d'une mesure d'âge ». C'est inédit et nous assistons bien au démembrement de nos entreprises de presse. Ne nous leurrions pas, le traitement des « survivants » ne sera guère meilleur, la mise à plat des acquis et des conventions ayant déjà été évoqué.**

Dans l'est, pour le pôle ERV (*L'Est Républicain - Républicain Lorrain - Vosges Matin*) et le pôle ADN (*L'Alsace-DNA*), **les projets de régies publicitaires ont pour but « d'avoir de plus grandes performances sur le marché commercial en rassemblant les forces (...) tout en recrutant les futurs commerciaux au prix du marché ».** Pour la CGT, avant de vouloir changer le statut des salariés, il faut d'abord leur donner les moyens de réaliser leurs objectifs. Changer de convention collective ne permettra pas de faire du business, c'est une stratégie perdante.

Enfin, Valérie Noël a évoqué la future GPEC groupe, qui sera pilotée par Caroline Delille-Ravetto (DRH d'EBM). Sa feuille de route est de réaliser des fonctions cohérentes dans leurs appellations, avec un contenu identifié permettant d'avoir une cartographie des compétences des salariés des titres. L'ambition affichée est de faire d'EBRA le leader de la presse française, doté d'un programme de formation de qualité permettant d'être LA référence dans la profession. Programme alléchant et laissant rêver, s'il tenait compte de la reconnaissance salariale pour de telles compétences acquises. Or, c'est bien le coût, les objectifs économiques et les normes du marché qui restent les maîtres-mots. La CGT ne peut s'en satisfaire.

Au milieu de tout cela et alors que tout semble imposé par la direction du groupe imaginaire qu'est EBRA, Valérie Noël tente de tempérer en expliquant que « rien n'est figé » et tout sera « à la main de la négociation ». La CGT n'est pas d'accord avec ce qui semble être une largesse de la direction : la cible et le calendrier sont fixés, seules les conséquences sociales des choix de la direction seraient discutables.

**La casse du statut presse est amorcée et les syndicats ne sont pas prêts à la valider.** La CGT attend maintenant de la direction qu'elle présente, dans les détails, son projet de restructuration et le cadre des négociations, pour être force de proposition et préserver l'emploi des salariés.